



Résumé du Conseil du second degré (CSD) du 30 mai 2024

*Rédigé par les parents présents: Caroline Despres et Philippe Fritsch.
Ce n'est pas un compte-rendu officiel*

L'ordre du jour :

1. Actualisation du règlement intérieur des élèves
2. Programme d'éducation à la santé et à la sexualité
3. Programme de lutte contre le harcèlement à l'école (Phare)
4. Mise en place et organisation des nouveaux dispositifs classes de 6ème et 5ème
5. Questions diverses

Présents (6 personnes) :

- LFIT: Anne-Laure CAMPELS - Provisure,
Guillaume JUBLOT - Conseiller Principal d'Education,
Jean-Idriss RAGOUVIN - Provisur adjoint.
- Représentants des parents: Caroline Despres et Philippe Fritsch
- Représentants des élèves: 1 personne
- Représentants des enseignants et du personnel administratif: aucun.

Début de séance à 16h08.

1. Actualisation du règlement intérieur des élèves

Parent : "Le port de signes ou tenues manifestant ostensiblement une quelconque appartenance religieuse ou politique est interdit." Quelles sont les sanctions ?

ALC : Pas d'interdiction d'entrée mais sanction éventuelle et proportionnelle selon le cas.

Parents : "Le respect dû à chacun doit ainsi s'exercer sur les réseaux sociaux largement utilisés par nos élèves." Est-ce que le lycée peut contrôler ce qui se passe sur les réseaux sociaux ?

ALC : L'établissement ne peut pas contrôler ce qui est écrit par les élèves, mais en cas de signalement d'abus ou de comportement inapproprié, il peut y avoir intervention de l'établissement et sanction.

Parents : Rajouter, dans les droits des élèves : "Les propos à caractères racistes ou antisémites sont strictement interdits."

GJ : C'est couvert par "À la liberté d'exprimer son opinion dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui". Le règlement intérieur reste délibérément vague afin d'inclure le maximum de cas.

Parents : Régime strict et souple, préciser que les arrivées tardives en cas d'absence prévue à l'avance sont également autorisées.

GJ : Ça sera ajouté.

GJ : "Il est recommandé de garder votre enfant si celui-ci présente des signes de maladie." "Il est recommandé" sera remplacé par "Il est demandé".

Élève : Demande d'autorisation à l'usage des téléphones portables et des écouteurs au CDI, dans le hall du gymnase et à l'extérieur pour les lycéens.

ALC : Dans les espaces mixtes, il est impossible de faire la différence entre lycéens et collégiens. La suggestion ne peut donc pas être ajoutée.

Élève : Sortie des lycéens autorisée de 11h à 15h. Peut-on étendre l'horaire ?

GJ : Quatre heures sont suffisantes pour permettre de sortir et de se détendre. Problème avec le voisinage si extension. Au niveau sécurité et risque sismique, on sait qu'à 15h, tout le monde doit être là.

Élève : Un professeur interdit aux élèves de boire en classe à cause du risque sur les ordinateurs.

ALC : Cela sera discuté directement avec le professeur concerné afin de trouver une solution. De façon générale, il est autorisé de boire de l'eau en classe.

2. Programme d'éducation à la santé et à la sexualité

Discuté en conseil pédagogique du 28 mai.

Enseignants référents : Mme Chenevoy, enseignante en SVT ; M. Bérard, enseignant de SES et enseignant formateur (Phare, laïcité, santé/sexualité) ont travaillé sur ce programme.

Cadrage national par le Ministère de l'Education nationale renforcé en 2023.

Mme Chenevoy a travaillé avec une représentante des élèves sur un programme par niveau. Un questionnaire a été envoyé aux élèves du secondaire pour connaître leurs attentes et le programme a tenu compte des retours reçus.

Les établissements sont tenus de faire trois séances par an d'éducation à la sexualité pour tous les élèves du secondaire. Selon les années, c'est déjà au programme (cours de SVT), mais pour d'autres niveaux, c'est en plus. Difficile de mettre en place le système complet sur tous les niveaux au départ en raison du manque de personnel formé pour le moment. Les séances se font en groupes restreints.

Il faut des personnels volontaires en plus de Mme Chenevoy et une infirmière.

Il y a une formation nécessaire pour pouvoir faire ces programmes. En ce moment, une infirmière est en cours de formation de zone sur plusieurs jours. Pas d'enseignant volontaire en septembre dernier. Le nombre de séances dépendra du nombre de personnels

disponibles. Une formation à Tokyo par M Bérard est demandée pour l'année prochaine. Les personnels se porteront volontaires en septembre pour être formés en cours d'année 2024/2025.

Retour CVCL : Certains thèmes abordés à certains niveaux peuvent intéresser d'autres niveaux.

- Le thème du porno en seconde arrive trop tard, c'est déjà évoqué en 4e donc à aborder plus tôt.
- Normes sociales en 5e, pourrait être évoqué dès le début de la 6e car certains propos sont déjà durs entre les enfants ("beau-moche", etc.)

Parents : Adapter les questions (mots utilisés) du questionnaire en fonction des niveaux afin d'éviter des termes un peu "crus" ou dont la signification n'est pas forcément connue par les plus jeunes ou qui peuvent les déranger.

Parents : Thème de l'identité de genre en 1ère, est-ce nécessaire ?

ALC : Transgenre, changement de genre, identité de genre : chaque année, des élèves souhaitent changer de genre et en parlent de plus en plus librement. L'évolution de la loi française permet aux établissements de respecter le choix des élèves mais toujours après accord des parents. Le dialogue des enfants avec leurs parents est parfois difficile et le lycée peut jouer un rôle de médiateur dans ces situations.

3. Programme de lutte contre le harcèlement à l'école (Phare)

Discuté en conseil pédagogique du 28 mai.

Actuellement, neuf personnes sont volontaires sur ce thème (enseignant primaire, enseignant secondaire, infirmerie, vie scolaire). Quatre réunions sur ce thème ont eu lieu (deux avec parents, deux sans parents). Une banque de ressources interne a été créée par les enseignants, niveau par niveau, pour que les autres enseignants puissent l'utiliser en cas de besoin, surtout les profs principaux. Cette banque a vocation à être étoffée.

Avant de traiter, il faut détecter. Détecter est le plus difficile. Les cas traités cette année ont tous été signalés par les parents. Mise à disposition d'une boîte aux lettres. Le dispositif fonctionne bien en France mais ici, la boîte est toujours vide. Beaucoup d'élèves ne savent pas qu'elle existe et une nouvelle communication va être faite par le lycée et les élèves.

Questionnaire national retravaillé et numérisé. Diffusé à partir du CE2. Certains profs principaux abordent le questionnaire en classe. Les profs principaux doivent expliquer la démarche, surtout pour les 6e-5e. Actuellement, 20 réponses reçues par les élèves (10 au collège et 10 au lycée), en plus des questionnaires faits en classe. Boîte aux lettres (deux retours pour l'instant). Placée devant l'infirmerie pour que ça soit accessible mais pas trop visible. Anonyme (demande par Phare) donc avec des limites.

Parents : Envoyer une version numérique de la fiche de déclaration à mettre dans la boîte rouge pour que les élèves puissent l'imprimer et la remplir chez eux, sans avoir à aller la chercher à côté de la boîte.

ALC : Oui, c'est possible.

ALC : Les situations de harcèlement sont toujours difficiles. Il y a toujours un historique et les tensions remontent parfois loin en arrière. L'idée est de se baser sur des discussions et d'arriver à éviter la sanction du "harceleur".

Cette année, il y a eu quatre situations de harcèlement, à chaque fois signalées par les parents de la "victime". Dans chaque cas, il y a eu de nombreux entretiens avec les deux parties, leurs parents, des témoins et les amis des deux parties... Processus sur plusieurs semaines. L'idée est de faire reconnaître à l'élève que son comportement n'est pas correct et essayer de le faire changer. Trois situations ont été réglées comme ça, pour la quatrième, ça n'a pas fonctionné et il y a eu une sanction. Les parents sont informés et il y a souvent une frustration de la part des parents de la victime car ils veulent que ça s'arrête tout de suite et qu'il y ait une sanction forte et immédiate.

Il y aura besoin de l'action des élèves sur ces thèmes. Besoin d'élèves ambassadeurs : "médiateurs" volontaires et formés. Ça fonctionne très bien en France. Ça commencera à partir de l'année prochaine. Les élèves ambassadeurs ne gèrent pas les situations mais sont des médiateurs de premier niveau.

La semaine prochaine, deux personnels de l'établissement vont partir en formation Phare à Bangkok.

L'année prochaine, une autre formation de zone plus une formation à Tokyo ont été demandées. C'est l'AEFE qui décide du calendrier des formations. Sept personnels à former pour le moment, plus d'éventuels volontaires l'année prochaine.

4. Mise en place et organisation des nouveaux dispositifs classes de 6ème et 5ème

Arrêté du 15 mars 2024. Note AEFE 12 avril 2024 pour application au 1er septembre.

Dispositif censé être étendu sur 4e et 3e à partir de 2025/2026 mais pas de directive encore

L'idée est de former des "Groupes de besoin" pour l'enseignement du français et des maths. 6 groupes pour 5 classes en 6e et 5e, donc besoin supplémentaire de profs.

Il ne reste des cours en classe entière que en HG (non SI), art plastique, EPS et musique. Grosse contrainte sur les emplois du temps.

Français et maths: le programme est le même pour tout le monde et les compétences demandées sont les mêmes pour tous, quel que soit le groupe de besoin.

Français: L'approche du programme varie en fonction des besoins selon les groupes. Les groupes seront formés pour un trimestre avec pour critère de sélection: fluence, écriture, oral...

Le positionnement des élèves dans les groupes se fait par les enseignants. Les élèves peuvent changer de groupe à la fin de chaque trimestre.

Devoirs faits maintenu en 6e, approfondissement est supprimé.

5. Questions diverses

Voyages scolaires

Tout d'abord, nous souhaitons remercier les quelques enseignants qui ont organisé des sorties scolaires cette année. Mais le sentiment des familles reste que celles-ci sont très peu nombreuses, certains élèves n'en ont eu aucune, et les voyages inexistantes ou presque.

Les élèves pourront-ils enfin participer à des événements ou sorties scolaires l'année prochaine? Cette année plusieurs événements ont été annulés ou ont failli être abandonnés (ambassadeurs en herbe) malgré la mobilisation des enseignants et des parents, faute d'anticipation des budgets (tournoi de foot...). Quelle déception pour tout le monde! En plusieurs années, nos enfants n'ont participé à aucune sortie en dehors de Tokyo (à part une journée à la base américaine). Alors que des projets à Nagasaki ou autre ont été évoqués et n'ont jamais vu le jour.

C'est vraiment dommage de faire ses études au Japon et de ne pas avoir l'occasion de visiter des sites aussi importants. L'environnement culturel et naturel du pays est tellement riche!

Les parents peuvent être mis à contribution.

Réponse :

M Lamotte apporte un soutien sur la préparation des voyages. Cette année, 2 départs à l'international. Les sorties sont organisées par les enseignants donc les initiatives leur reviennent.

Freins: certains programmes ne s'y prêtent pas, beaucoup de temps demande pour l'organisation, risques personnels / responsabilités que les enseignants ne souhaitent pas prendre.

Cafétéria

Depuis l'ouverture de la cafétéria de nombreux élèves se gavent de pizzas, chips, gâteaux dès 10h du matin et bien souvent ne mangent pas le repas équilibré de la cantine et cela leur donne de très mauvaises habitudes alimentaires.

Aucun contrôle n'est mis en place donc si des enfants veulent manger des frites et des cookies tous les jours, ils peuvent le faire. À noter qu'en France ce type de restauration est interdit pour les raisons évoquées précédemment, ne serait-il pas envisageable d'en faire autant ? La cafétéria ne devrait-elle pas à la place proposer des fruits et légumes à croquer?

Réponse :

Le constat est partagé par l'admin et les enseignants. La cafétéria ne sera pas rouverte aux collégiens comme maintenant l'année prochaine.

Réfléchir à un système qui limite l'accès aux collégiens, mais également à l'offre.

Cours de natation en conditions extrêmes

Concernant les cours de natation du 2ème groupe de 6ème, de septembre à octobre, les cours ont été maintenus malgré des températures extrêmement froides de 17°C le matin. Dans ces conditions, les enseignants eux-mêmes n'entrent pas dans la piscine mais l'imposent aux enfants, et cela est vécu difficilement par certains élèves qui le ressentent comme une punition.

D'un autre côté, de mai à juin, les températures atteignent déjà 28°C (au mois de mai), considérées comme estivales.

En conclusion, tous les élèves ne devraient-ils pas avoir leurs cours de natation de mai à juin. N'est-il pas possible d'ajuster les horaires en alternance entre les classes pour respecter la capacité d'accueil ?”

Réponse :

L'eau est chauffée et ne devrait pas être froide. La température de l'eau est contrôlée chaque jour. Il faudra prévoir l'achat d'une bâche afin de limiter la perte de chaleur durant la nuit, mais c'est un investissement important.

Pas possible de faire tenir tous les cours sur les seuls mois de printemps / été car la piscine est partagée entre le primaire et le secondaire.

AS Football et autres activités sportives

Pour la 3ème année de suite, il y a eu de l'AS foot pour tous les niveaux, sauf pour un seul, qui est toujours la même promotion de garçons : la promo 2007, que ce soit en 3ème (2021-22), 2nde (2022-23) puis 1ère (2023-24). Consciente du problème, la direction avait promis au CVCL de juin dernier que cette promo serait prioritaire, mais malgré cette promesse, il n'y avait pas d'AS foot pour eux. Après intervention du CE, seules 5 places leur ont été proposées... en décembre ! Cette promotion qui entre en terminale n'aura jamais eu de proposition équitable depuis la classe de 5ème, alors que l'AS foot est de loin la plus demandée. Cette situation est inédite et interroge.

Pourquoi toujours les mêmes ? La plus élémentaire équité demande que soient prioritaires à la rentrée tous ceux qui n'ont eu aucune proposition d'AS foot ces deux dernières années. Cette situation inéquitable, et qui perdure malgré les demandes répétées des enfants, décrédibilise les valeurs que nous prétendons leur inculquer.

Comment le lycée peut-il proposer pour l'an prochain plus d'activités sportives aux élèves?

Quid des rencontres sportives de la zone Asie auxquelles le lycée de Tokyo n'a pas participé depuis des années?

Réponse :

Effet conjoncturel, pas ciblé sur certains niveaux. Les profs d'EPS et autres ont encadré (bénévolement) des clubs de sports suite à sollicitation des élèves pour essayer de combler le manque d'AS.

Sur les rencontres sportives: pas de volonté de l'établissement de ne pas participer, au contraire. L'accord de principe est toujours voté, mais parfois ça ne peut pas se faire à cause des contraintes budgétaires.

— FIN de session 18h23 —